



Procès-verbal du Conseil d'Administration de la Compagnie des Archers de la Trémoille du 7 avril 2017.

Présents :

Président :	Tony Dahais
Vice-président :	Marc Aubert
Vice-président :	Yvon Marot
Trésorier :	Didier Rabin
Vice-trésorière :	Anita Dahais
Secrétaire :	Isabelle Martin
Vice-secrétaire :	Pierric Boinot
Membres :	Patrick Boinot, Alain, Sudrat, Alain Banchereau, Olivier Martin, Sylvie Proust, Stéphanie Chabauty, Thomas Banchereau.

Excusés :

Vivien Martin (représentant des jeunes), Isabelle Bernier (représentant les sponsors).

Plus de la moitié des administrateurs étaient présents ou représentés. Le Conseil d'Administration a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 9 des statuts.

Début : 20h30

Ordre du jour :

- I. Validation du compte-rendu de la réunion du C.A. du 17 mars 2017
- II. Retour sur le tir campagne de Tourtenay
- III. Projet de club ETAF (école de tir à l'arc français)- les réunions
- IV. Concours tir en salle de la saison prochaine
- V. Aménagement du pas de tir du stade Philippe Morin (protection avec les bandes de carrières, mur de tir à 40 mètres)
- VI. Labellisation FFTA (label Argent et citoyen du sport).
- VII. Les animations périscolaires
- VIII. Animation pour l'entreprise « Ecorail »
- IX. Commission « Traditions », avancé des travaux (bannière, tir traditionnel...)
- X. Organisation de la 1^{ère} manche de DRE 2017 à Argenton l'église les 22 et 23 avril.
- XI. Recherche de nouveaux partenaires
- XII. Bilan comptable
- XIII. Questions diverses

... ..

I. Validation du compte-rendu de la réunion du C.A. du 17 mars 2017

Une remarque : dans le compte rendu il a été oublié la présence du délégué des jeunes Vivien MARTIN.

Le compte-rendu ici rédigé faisant office d'avenant, le compte-rendu est validé.

II. Retour sur le tir campagne de Tourtenay

Le concours campagne de la Compagnie des archers de la Trémoille s'est très bien passé avec 100 participants. Dans l'ensemble, tous étaient satisfaits hormis les quelques « raleurs » habituels.

Le parcours a été jugé plaisant dans un village charmant malgré quelques endroits peu entretenus.

Les sanitaires étaient insuffisants en nombre. Pour le prochain concours il a été évoqué d'utiliser des toilettes sèches mobiles qui pourraient être aussi installées au terrain pour les entraînements extérieurs.

Remerciements à Marc, Alain Sudrat et Alain Banchereau pour la préparation de ce parcours.

Remerciements spéciaux à Olivier Martin pour le transport des cibles (2 allers-retours) à Ardin avec son véhicule et pour les allers et venues en quad dans les rues de Tourtenay. Cela a formidablement contribué au bon déroulement de la préparation et du rangement du matériel lors de ce concours.

Le conseil d'administration lui demande de chiffrer son carburant afin de l'indemniser.

Le prochain concours de tir en campagne du club aura lieu l'an prochain à Luzay. Monsieur le Maire de Luzay est venu sur le parcours cette année et a particulièrement apprécié cette manifestation.

III. Projet de club ETAF (école de tir à l'arc français)- les réunions

Après un rendez-vous manqué avec Monsieur le Maire de Thouars, une rencontre a été placée à mercredi 12 avril à 10h00. Cependant Monsieur le maire ne pouvant être présent c'est avec Monsieur Cochard, Maire adjoint, délégué aux sports, que la réunion aura lieu.

Tony souhaite solliciter la personne en charge des équipements sportifs pour que les structures mises à disposition des archers soient mieux équipées. En effet si le club passe en ETAF (Ecole de Tir à l'Arc Français) il faut que nos archers puissent réaliser des entraînements d'une qualité supérieure, des exercices de renforcements musculaires sur des graviers poussiéreux est loin d'être idéal.

Une réunion d'information a été fixée le mercredi 12 avril à 19h00, à la salle Michel Olivier à destination des jeunes archers et des parents.

Pour ce passage en club ETAF, ce sont les résultats de l'été qui vont jouer.

Dans la ligue régionale de la Nouvelle Aquitaine 4 clubs sont clubs « ETAF » et 3 sont susceptibles de passer club ETAF. Il s'agit des clubs de Ruelle, Saint Médard en Jalles et de Thouars.

IV. Concours tir en salle de la saison prochaine

Nous proposerons que notre concours de tir en salle soit placé aux dates du 11 et 12 novembre 2017 à Saint Varent.

Il n'y aura pas de concours « jeunes » mais certainement des rencontres organisées avec des clubs « amis » pour que les jeunes archers apprennent à se connaître avant les concours officiels. Les règles seront les mêmes que lors des rencontres jeunes.

V. Aménagement du pas de tir du stade Philippe Morin (protection avec les bandes de carrières, mur de tir à 40 mètres)

Les bandes de carrières sont arrivées. On peut donc prévoir leur installation. La date fixée est le samedi 15 avril à 9 heures. Il y aura aussi l'aménagement de la butte des 40 mètres à effectuer lorsque nous aurons l'accord des devis par la mairie.

VI. Labellisation FFTA (label Argent et citoyen du sport).

Le label Argent de la FFTA 2017-2018 a été renouvelé pour notre club. Cela nous permet d'apposer le logo « label Argent sur nos papiers officiels et sur notre site internet ».

Le label « Citoyen du sport » de la fédération nous a été réattribué également et nous rapporte 400 euros en matériel. Pour rappel, nous avons obtenu 300 euros l'année dernière.

VII. Les animations périscolaires

Elles se poursuivent dans la deuxième école. Cela se déroule plutôt bien.

La mairie de Thouars règlera la facture de ces interventions en fin d'année scolaire en accord avec le club.

VIII. Animation pour l'entreprise « Ecorail »

Une animation auprès des employés de l'entreprise « Ecorail » est prévue en novembre. Elle nous permettrait de récupérer un peu de sponsoring.

IX. Commission « Traditions », avancé des travaux (bannière, tir traditionnel...)

La bannière est en cours de broderie.

Le Tir à l'oiseau est fixé au samedi 8 juillet avec un tir de qualification le matin pour fixer l'ordre de tir de l'après-midi, ce tir sera suivi d'un pique-nique, puis du tir à l'oiseau l'après-midi.

X. Organisation de la 1^{ère} manche de DRE 2017 à Argenton l'Eglise les 22 et 23 avril.

Tony, Anita et Patrick vont demain à Argenton l'Eglise pour mesurer et voir les installations du terrain.

Pierric va acheter de la peinture bleue pour le marquage qui est prévu le jeudi 20 avril vers 17h00. Il faut prévoir des cordeaux (Olivier Martin).

Un mot sera envoyé pour solliciter les parents des jeunes archers à participer à l'installation et au déroulement de ce concours par équipes.

Il faut aller chercher des cibles et les apporter à Argenton l'Eglise.

Accueil des Archers dès 9h30. Il est nécessaire de récupérer 25 cibles à St Christophe sur Roc. L'installation des cibles doit se faire le vendredi après-midi.

Alain Sudrat récupère la sono au local technique le vendredi 20 à 9h30 et Marc le camion de la com-com.

Pierric commande les blasons demain.

Le pain et les viennoiseries seront commandés au boulanger d'Argenton l'Eglise par Patrick.

Anita, Sylvie et Stéphanie s'organisent pour les courses le jeudi ou le vendredi.

Isabelle Martin a démarché pour la location d'un percolateur : il sera loué à l'US danse Vaudelnay pour 10 euros environ.

Pour le midi, nous n'avons pas le temps d'organiser un repas il faudra donc que chacun se charge de son pique-nique. On pourra organiser un repas lors du tir à l'oiseau. Les bénévoles qui auront aidé lors du concours DRE auront leur repas offert le 8 juillet.

XI. Recherche de nouveaux partenaires

Olivier Martin a négocié pour un rendez-vous avec un responsable de chez Bellané.

La recherche de sponsors sera lancée après la première manche de DRE.

XII. Bilan comptable

Didier, notre trésorier, annonce que les comptes se portent bien puisqu'il vient de déposer la recette du tir campagne et l'argent de la vente des tenues dont la facture de Sport 2000 n'est pas encore arrivée.

XIII. Questions diverses

- Dans l'ordre du jour il y a eu un oubli : le prix des licences.
Il n'est pas logique que les licences « sans pratique » soient plus chères que celles des jeunes qui pratiquent. Tony propose donc de baisser la part club pour les « sans pratique ». A l'unanimité la part club sera de 12 euros pour les licenciés « sans pratique ».

- Sylvie demande combien de jeunes sont sortis des concours jeunes cette année. Ils sont tous sortis et vont pouvoir participer aux concours qualificatifs qui arrivent. Les filles sont notamment très performantes.
- Le club compte 82 licenciés.

L'ordre du jour est épuisé à 22h40.

A THOUARS le 7 avril 2017

Le président de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Johai J.', written on a light-colored background.

La secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JM.', written on a light-colored background.